

Ecole élémentaire publique Lucie Aubrac, 14 rue de Cluny, 71 640 GIVRY

CONSEIL D'ECOLE Jeudi 7 novembre 2019 de 18h15

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière procède à la présentation des membres et les remercie de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Bréchet, Pacquaut, Boitier, Bidaud, Revault, Théodore, Tremoy ; M. Michon.

- **D DEN** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.

- **Représentants de parents d'élèves** : Mmes Chatelet, Dubuis, Ragot, Sibeaud ; MM. Varraux, Lumpp, Nicolas.

- **Mairie** : Mme Métenier-Dupont (Maire) et Mme Fauverteix (Adjointe aux affaires scolaires).

- **Excusé** : M. Perrin (IEN : Inspecteur de l'Education Nationale de Chalon 1).

Secrétaire de séance : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola. **Secrétaire adjointe** : Mme Pacquaut.

Ordre du jour :

1 - Installation du conseil d'école et élections

2 - Effectifs / Répartitions / Enseignants/ AESH et notifications MDPH

3 - Point sur la rentrée : listes de fournitures, fiche de renseignements, assurances, ordonnances PAI, réunions de rentrée générale et des classes

4 - Vote du règlement intérieur (avec remarques /questionnements sur les récréations, sorties au portail, affaires oubliées, devoirs...) / Sécurité à l'école (PPMS, exercices)

5 - Actions pédagogiques des classes (avec un point sur le thème du harcèlement, la natation...)

6 - Travaux /aménagements et équipements (avec remarques /questionnements sur les toilettes garçons et le préau...)

7 - Coopérative scolaire : rappel du fonctionnement et présentation des comptes.

Les questions des parents concernant le périscolaire ont été envoyées directement à la municipalité et l'école a reçu une copie pour information. Une réunion à ce sujet aura lieu le 19/11/2019.

1- Elections des parents d'élèves du vendredi 11/10/2019 → Liste unique (non affiliée) : 8 sièges à pourvoir. **326 inscrits** → participation : **57,06%** (**56,56 %** année 2018)

↳ 186 votants (181 en 2018)

↳ 175 suffrages exprimés (174 en 2018)

↳ 11 nuls ou blancs (7 en 2018)

Elus titulaires : M. Varraux, M. Lumpp, Mme Sibeaud, Mme Dubuis, Mme Ragot, Mme Chatelet, M. Clément, Mme Rabau, (suppléants : Mme Jacquemin, M. Nicolas).

Mme Amendola remercie les représentants de parents élus pour leur implication dès ce début d'année.

2- Effectifs / Répartitions / Enseignants/ AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) : L'école est rattachée à la circonscription de Chalon 1 avec M. Perrin, IEN.

→ **Effectifs** : **197 élèves** (contre 195 l'année dernière à la même date).

CP : 35 CP : 24 élèves → Mme Amendola/(Mme Tremoy : décharge de Direction)

CE1 : 37 CP-CE1 : 24 élèves (11 + 13) → Mme Théodore

CE1 : 24 élèves → Mme Pacquaut

CE2 : 41 CE2 : 25 élèves → M. Michon

CM1 : 38 CE2-CM1 : 23 élèves (16 + 7) → Mme Revault/ M. Picard

CM1 : 25 élèves → Mme Boitier

CM2 : 46 CM1-CM2 : 25 élèves (6 + 19) → Mme Bidaud

CM2 : 27 élèves → Mme Bréchet

La demande de M. Perrin de ne pas dépasser 24 élèves dans les classes de CP et CE1 a été respectée.

→ **Rentrée 2019** : Départ de 46 élèves de CM2.

Arrivée de 35 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz sont prévus.

La prévision actuelle sur Onde (Outil numérique pour la direction d'école) annonce 186 élèves en 2020-2021. L'école espère ne pas faire partie de la liste des fermetures de classes. Mme Le Maire précise que M. Perrin semblait confiant à ce sujet. Mme Amendola ajoute que chaque année, des nouvelles arrivées ont lieu d'avril à août avec peu de départs d'élèves présents sur l'école.

Accueil de quatre nouveaux collègues sur l'école : Mme Théodore (titulaire), Mme Revault (à titre provisoire), Mme Tremoy (à titre provisoire), M. Laquaz (maître RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), à titre provisoire).

A ce jour quatre personnes AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) intègrent l'école: Mme Allégatière, Mme Ibold nommées depuis la rentrée, et depuis le 04/11 : Mme Gardella et Mme Terreau. Actuellement : 12 enfants ont une reconnaissance MDPH (Maison départementale des personnes présentant un handicap) dont 10 avec AESH.

Pour rappel de la procédure : l'école met en place une équipe éducative pour faire un point sur la scolarité d'un enfant, et découle parfois la demande de mise en place d'une AESH, cependant sans implication de la famille et mise en place de bilans de spécialistes, la demande AESH est souvent rejetée par la MDPH.

Pour éviter les désagréments de cette année, où nous étions dans l'attente des notifications, et donc où nous nous sommes retrouvés avec des enfants sans AESH les premières semaines de la rentrée (même si c'était un renouvellement), l'année prochaine, seuls les enfants ayant des notifications à jour bénéficieront de l'accompagnement. Il sera donc très important que les dossiers passent avant le mois de mars et que les familles transmettent toutes les pièces demandées le plus rapidement possible.

Mme Amendola préviendra Mme Sancier (directrice de l'école maternelle Léocadie Czyz) de cette donnée.

3 - Point sur la rentrée : listes de fournitures, fiche de renseignements, assurances, ordonnances PAI, réunions de rentrée générale et des classes :

- Fournitures scolaires :

Concernant l'affichage des listes de fournitures et des listes de classes avant la rentrée, perçu positivement par les familles, l'initiative sera réitérée si les conditions le permettent. Mme Amendola rappelle que les listes, une fois affichées ne sont pas modifiables sur recours des familles. De nombreux critères sont pris en compte pour faire la répartition et il faut entendre qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde chaque année.

Concernant la demande d'un réassort aux vacances, demandé par certains collègues, nous avons refait un point en conseil des maîtres pour un même mode de fonctionnement sur l'ensemble des classes : les enseignants limiteront le plus possible les demandes à celle de la rentrée, pour un montant n'excédant pas 30 euros. L'école rappelle par contre que tout matériel détérioré ou perdu devra être remplacé aux frais des parents.

- Fiche de renseignements : la fiche actuelle pré-remplie imprimable depuis la base numérique « onde » est incomplète pour une bonne gestion de l'école (frères et sœurs non notifiés, photos, numéro de sécurité sociale...) et trop coûteux en papier. Le travail pour récupérer les fiches en fin d'année scolaire et les reclasser en début d'année est trop lourd à gérer pour l'école avec toute la charge de travail administrative déjà conséquente. Ces fiches ne sont pas « informatisées ». Le conseil des maîtres réfléchira de nouveau à cette demande, si une solution confortable pour tous peut être trouvée.

- Assurances : l'école demande une anticipation des familles pour que l'assurance scolaire (responsabilité civile et individuelle accident) soit fournie la première semaine de la rentrée, ainsi que la fiche de renseignements. L'inspection demande une mise à jour de la base « onde » dans les premières semaines de la rentrée, notamment pour pouvoir éditer la liste électorale.

Serait-il possible également de voir avec les compagnies d'assurance, pour obtenir des assurances valables sur l'année scolaire (notamment Maif et caisse d'épargne) ? A partir du moment où une date de fin de contrat est inscrite, il convient de fournir la nouvelle assurance à l'école.

- PAI (protocole d'accueil individualisé) : Mme Amendola demande également d'anticiper la transmission de l'ordonnance et du protocole dès la première semaine de la rentrée pour que l'école puisse les envoyer rapidement au médecin scolaire, pour la mise en place du PAI ou de l'avenant.

A l'heure actuelle, tout a été envoyé au CMS (centre médico scolaire), les PAI sont en attente de signature par le médecin scolaire.

- Réunion de rentrée générale des classes :

Malgré le retour positif des parents présents lors de la réunion générale de rentrée, Mme Amendola a constaté la présence d'une quinzaine de familles sur 163 et peu de questions, elle ne sera donc sans doute pas maintenue l'année prochaine, la note de rentrée et le règlement intérieur étant très explicites.

En cas de non reconduction de cette réunion générale, Mme Amendola transmettra les points essentiels à ses collègues pour qu'ils soient abordés dans chaque réunion de classe.

Les parents remercient les enseignants de la qualité des réunions de rentrée, de leur disponibilité et les soutiennent dans leurs projets de classe.

- Remarque de l'école concernant le questionnaire des parents d'élèves : le corps enseignant s'interrogeait sur le côté anonyme, si des parents pouvaient le remplir plusieurs fois, et lorsque la question était transmise à la directrice, était-ce lié à la redondance ou au choix des représentants de parents ?

Ces derniers évoquent :

- plus de retours du fait que le questionnaire soit en ligne et anonyme
- sur les 73 réponses recueillies, les deux parents d'une même famille peuvent répondre au questionnaire
- pour les cas isolés qui ne peuvent pas être traités à l'école, des éléments de réponse sont demandés directement à la directrice de l'école pour un retour à la famille si le mail est précisé.
- des questions ou remarques sont souvent reformulées car des maladresses dans le discours sont constatées et ne peuvent être transmises à l'école en l'état.

4 - Vote du règlement intérieur (avec remarques /questionnements sur les récréations, sorties au portail, affaires oubliées, devoirs...) / **Sécurité à l'école** (PPMS, exercices) :

Présentation du règlement intérieur avec des modifications et ajouts importants.

Les parents souhaitaient quelques éclaircissements sur :

- Les récréations : avec des détails (nombre de classes, roulement, nombre d'enfants dans la cour, jeux...) : précisions apportées dans le règlement intérieur. Depuis la mise en place de deux services avec 4 classes, et un règlement de cour et de portail en interne, explicité aux enfants, et transmis à Mme Rémiré, les déclarations d'accidents se sont considérablement réduites. (Pour rappel : elles concernent uniquement les dommages corporels, pour les accidents matériels (lunettes...) une attestation peut être faite par l'enseignant après constat et demande par la famille).

- Les devoirs ont été de nouveau abordés en conseil des maîtres, suite à la remarque précisant que des enfants passeraient près d'une heure à leurs devoirs le soir, et souhaiteraient savoir si la différenciation pour les élèves en difficulté a lieu.

Ce point a été abordé dans le règlement, les enseignants essaient pour la plupart de donner les devoirs en avance et de limiter la quantité. Tous les enseignants informent les familles que les devoirs ne doivent pas excéder la demi-heure. Pour les enfants en difficulté, les enseignants insistent sur les points à privilégier lors des entretiens avec les familles.

- Les sorties : Les parents remercient la vigilance des enseignants et du personnel périscolaire lors des sorties.

- Les modalités concernant la récupération des affaires oubliées : cf. règlement intérieur.

- Les cartables : certains enfants « fouilleraient » dans des cartables. L'école n'a pas été informée. Mme Amendola rappelle qu'il est important de ne pas attendre le conseil d'école pour faire remonter les incidents surtout lorsqu'ils sont « graves », et qu'ils touchent au mal être d'un enfant ou à son intégrité physique.

Il est important de rappeler que les enseignants restent vigilants cependant ils ne peuvent pas être derrière chaque cartable, ou chaque enfant. Ils ne prennent jamais un cas conséquent avec légèreté, il est donc important de s'adresser rapidement à l'enseignant de la classe en cas de doute. L'enfant doit le faire rapidement également pour une meilleure gestion des incidents.

Vote du règlement : adopté à l'unanimité (18 voix « pour ») ; il sera collé prochainement dans chaque cahier de liaison avec prise de connaissance obligatoire des parents.

- **Sécurité:**

- Les exercices :

- 1^{er} Exercice d'évacuation « alerte incendie » : (03/10) s'est déroulé normalement et a été notifié dans le registre de sécurité de l'école. Les notions « guide-file » et « serre-file » seront revus prochainement en conseil des maîtres. (Entretien avec M. Lamy à ce sujet).

- 1^{er} Exercice « attentat-intrusion » : le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) a été actualisé et en cours de transmission à l'ensemble du personnel de l'école, la municipalité, le référent sécurité de l'Inspection et le référent sécurité de la gendarmerie récemment.

L'exercice est prévu le 21 novembre (modalités à venir prochainement).

Pour renforcer la sécurité : depuis l'année dernière, les portes d'accès à la cour sont fermées à clé lorsque les élèves et les enseignants sont dans les locaux.

5 - Actions pédagogiques des classes (avec un point sur le thème du harcèlement, la natation...)

- Évaluations nationales pour les classes de CP, CP-CE1 et CE1 du 16/09 au 20/09.
- Participation à « Septembre en or », en lien avec l'association « le rêve de Marie » : des classes de CP, CP-CE1 et CE2-CM1 (dessins réalisés et trois livres travaillés avec les élèves ont été offerts par la municipalité au service pédiatrique de l'hôpital de Chalon).
- Bibliothèque : sortie pour toutes les classes de l'école au 1^{er} trimestre.
- Rencontres USEP pour la classe de CE2 : randonnée (04/10), « golf, tir à l'arc et molky » (16/10) et pour la classe de CP-CE1 : randonnée contée (18/10).
- Durant la période 1 : Visite de l'exposition sur les abeilles proposées par la mairie de Givry pour les classes de CP, CP-CE1, CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2.
- Participation des classes de CP, CP-CE1, CE1, CE2 à l'animation « Tri des déchets et compostage » proposée par l'Association « Protection de la Côte Chalonnaise » et « Le Grand Chalon » (11/10).
- Venue du photographe (17/10).
- Semaine du goût du 14 au 18 octobre avec la découverte des saveurs de l'automne (pommes différentes, gelée de pommes, gelée de coings, noix, noisettes, soupe de potimarrons, ...) pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM1.
- Participation aux défis anglais « english weekly », projet départemental, (des enregistrements et vidéos ont été faites sur savoir se présenter, sur Halloween...) pour les classes de CP-CE1, CE1 et CE2-CM1 du 23/09 au 30/11.
- Activité « composteur » tout au long de l'année, gérée par la classe de CM2, avec une participation de toutes les autres classes.
- Cycle natation période 1 (8 séances sur deux semaines) pour les classes de CM1-CM2 jumelée avec une classe de Dracy-Le-Fort. La période 2 concerne les classes de CM1 et CE2-CM1. Les enseignants précisent que le stage massé est mieux pour l'apprentissage de la natation mais pose problème pour l'organisation des autres enseignements scolaires. Les parents sont surpris et ravis de l'ouverture du cycle piscine à 5 classes cette année, au lieu de 4, cependant des remarques sont remontées concernant le choix des classes. Le « savoir nager » doit être acquis en fin de 6^{ème}, l'inspection demande de privilégier le cycle 3, demande nationale. Il est important que les parents prennent conscience que les acquisitions du « savoir nager » doivent avoir lieu dès le plus jeune âge. Des stages intensifs à prix réduit ont lieu à la piscine de Chalon. Les places semblent cependant limitées.
 - Participation à la fête de la Science 2019 d'octobre à fin novembre pour la classe de CP-CE1, CE2-CM1.
 - Sur demande de la directrice, et dans le cadre de l'éducation morale et civique, le thème du « harcèlement » sera abordé dans toutes les classes et adapté en fonction de l'âge des enfants.
 - Projet « Sol en cirk » classes de CP et CM2 : interventions de M. Bonnier (en partenariat avec le Grand Chalon et le Conservatoire) pour 20 heures au total.
 - Projet « Djembé » classe de CE1 : intervention de Florent Guillamin pour apprendre à jouer du djembé tous les mardis en novembre et décembre avec une représentation à la clé lors du spectacle de Noël (qui aura lieu le 20/12 après-midi, information à venir).
Sur ces deux derniers projets, l'école remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.
 - Séjour court (3 jours) prévu en fin d'année scolaire, pour les classes de CP-CE1 et CE2 : projet en cours d'élaboration.

6 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux. Elle remercie également la municipalité pour les travaux et achats divers de cet été :

- les aménagements des différentes salles de classe pour la rentrée (mise en place de tableaux, inversion de mobilier entre salles, câblage vidéoprojecteur salle 6...)
- don de chaises et tables pour la nouvelle salle 7 d'activités.
- Mise en place des volets en salle 10
- Aménagement pour l'accueil d'un enfant déficient visuel (tracés dans la cour et mobilier scolaire adapté)
- la peinture des jeux de la cour
- le mobilier de la salle 1 (établi sur deux ans)
- 2 tableaux blancs sur l'école
- mise en place d'un vidéoprojecteur avec stylet en remplacement du tbi non fonctionnel en salle 1
- le changement du portable de direction
- le nettoyage du local sport

- Deux caissons pour ranger le matériel d'entretien dans le couloir central du 1^{er} étage : en attente.
- L'éclairage au niveau du portail non fonctionnel est en cours de réparation par les services techniques.

L'école se réjouit d'un nouveau système de fonctionnement sur les demandes avec un retour sur l'état d'avancement.

Le conseil des maîtres transmettra comme chaque année, une demande de travaux et d'aménagements souhaités, fin novembre pour 2020. Suite au chiffrage des demandes, nous pourrions soumettre les priorités.

Remarques :

- Les toilettes garçons ont des problèmes récurrents d'écoulement et d'odeurs désagréables : le problème a pu être identifié ? Est-ce lié à une mauvaise utilisation ou à un problème d'évacuation ? Les dalles dégradées vont-elles être renouvelées ?

Mme Amendola précise que le problème viendrait des « chapeaux » inadaptés qui empêcheraient le bon écoulement de l'eau et de l'urine. Mme Le Maire suivra l'état des réparations.

- Les parents s'inquiètent de l'état du préau (détériorations, sol fissuré...), des travaux de rénovation sont-ils prévus ? Si oui, sous quel délai ?

Mme Le Maire s'étonne de cette demande, elle n'a jamais eu de retour de l'école. Elle précise qu'il n'est pas possible de toucher à la structure de l'école en l'état, le bâtiment nécessite de gros aménagements et travaux d'ensemble qui entraînera certainement une délocalisation des classes, et un projet de grande ampleur est en cours d'élaboration mais elle ne peut pas en dire plus actuellement.

Les parents d'élèves comme les enseignants s'inquiètent de l'état vieillissant du bâtiment et constatent des poteaux ou murs qui s'affaissent à l'intérieur, ainsi que le bois attaqué par les termites. De la même manière, ils déplorent la perte de chaleur et le gonflement des fenêtres avec l'eau qui passe régulièrement sous certaines.

7 - Coopérative scolaire : rappel du fonctionnement et présentation des comptes.

Le quitus sur les comptes de l'année scolaire 2018-2019 a été donné à la Directrice par les commissaires aux comptes (l'enseignant et un représentant de parent d'élèves).

Présentation du bilan financier de l'année écoulée, et présentation des bilans des séjours courts.

Au 05/11/2019 : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Crédit Agricole.....	13 781,70 euros
Caisse.....	292,49 euros
Total	14 074,19 euros

⇒ **Association « Les P'tits Givrotins » :** L'école remercie de nouveau l'Association pour le versement de 5500 euros en septembre 2019 avec un reliquat au 31 août 2019 de 4905 euros. Cette aide financière permet la réalisation de projets divers. La somme versée par l'Association s'élevait donc à 10405 euros.

Avec l'accord de l'association, une partie de la somme a été utilisée pour l'achat du matériel de sport avec également du matériel pour le projet cirque (1832,59 euros) mais aussi pour financer le projet de djembé en classe de CE1 (500 euros pour l'intervenant extérieur).

Solde actuel : 8072,41 euros des dons des P'tits givrotins sur la coopérative scolaire et 6001,78 euros avec 2283,89 sur le fond commun et 3717,89 après cotisations des familles sur les comptes des 8 classes ce qui représente environ 465 euros par classe.

Une dizaine de familles n'a pas souhaité cotiser à la coopérative scolaire. Cette cotisation volontaire, non obligatoire, demandée aux familles permet la mise en place de divers projets de la classe sur l'année scolaire.

⇒ **Dates des prochains conseils d'école :** jeudi 13 février 2020 à 18h15 (questions au plus tard pour le 23/01) et jeudi 04/06/2020 à 18h15 (questions au plus tard pour le 05/05).

La séance est levée vers 20h10.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>), via l'onglet « Conseils d'Ecole ». Il pourra également être consulté à l'école et sera envoyé aux représentants de parents d'élèves par mail pour diffusion.

Le site d'école sera actualisé à cette occasion par Mme Amendola.

Secrétaire adjointe : Mme Pacquaut

La Directrice, Mme AMENDOLA.